



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

demandeurs d'asile

Question écrite n° 73003

Texte de la question

M. Francis Falala appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur l'une des propositions inscrites dans le rapport sur l'évolution des coûts budgétaires des demandes d'asile, présenté par la députée Marie-Hélène des Esgaulx et remis le 6 juillet 2005 à l'Assemblée. Les auteurs y préconisent de réduire le délai de dépôt de la demande d'asile auprès de l'OFPRA à quinze jours, commençant à courir à la remise du formulaire de demande d'asile au demandeur par le service des étrangers de la préfecture (décret du 14 août 2004). Aussi, il souhaite qu'il lui indique sa position et ses intentions relativement à cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Francis Falala](#)

Circonscription : Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73003

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 septembre 2005, page 8476